

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le jeudi 4 avril 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;  
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;  
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Mesdames Isabelle Bouchard, secrétaire, et Chimène Ngomanda, secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présentes.

---

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*.

---

#### **Résolution 2019-04-109**

#### **Ordre du jour**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

#### **Réunion ordinaire**

**4 avril 2019**

#### **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal mars 2019;
5. Comptes à accepter – Mars 2019;
6. Administration :
  1. Suivi du maire;
  2. Rapport des conseillers;
  3. Semaine nationale de la santé mentale – Proclamation;
  4. Règlement 2019-04 modifiant la vitesse sur la route Pouliot – Adoption;
  5. Lancement du nouveau site Internet;
  6. Municipalités du secteur Ouest – Registre des fosses septiques;
  7. Communiqué – Dossier santé dans La Matapédia;

8. Comité de développement socio-économique – Dépôt des états financiers 2018;
  9. MTQ :
    - a) Investissement 2019-2021;
    - b) Limitation de vitesse – Parc Pierre-Brochu;
  10. Camp Musical du lac Matapédia – Reconnaissance;
  11. Comité de planification stratégique – Suivi;
  12. MRC de La Matapédia – Nouvelle conseillère en développement;
7. Demandes d'appui :
    1. Bibliothèque municipale et scolaire Quilic – Subvention annuelle;
    2. Appuis annuels aux organismes;
    3. Réseau BIBLIO – Implantation de la visioconférence;
    4. Véloroute – Entretien 2019;
    5. Ambassadeurs de la Vallée – Coupe Dodge;
    6. CPA Frimousses;
  8. Invitations :
    1. Présentation Mueller, Wolseley et Soleno;
    2. Chambre de commerce – Déjeuner-causerie *Osez le numérique*;
    3. OBVMR - 4<sup>e</sup> édition du colloque *Terres et rivières durables*;
    4. Salon des Mots – Conférence de presse;
  9. Urbanisme :
    1. MRC de La Matapédia – Règlement 2018-07 visant la modification du schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001);
    2. Terrains enclavés route 132 Est – Mandat à monsieur Vincent Aubin;
    3. Annulation de la vente du lot 4 349 200 – Remboursement du dépôt;
    4. Terrain rue Industrielle – Location pour agriculture;
  10. Taxe d'accise 2014-2018 :
    1. Paiement de factures;
    2. Renouvellement des conduites rue Roger – Emprunt temporaire;
    3. Rencontre concernant la TECQ 2019-2023 – Procès-verbal;
  11. Centre communautaire :
    1. Service de transition en emploi – Location;
  12. Mise aux normes de l'eau potable :
    1. Règlement 2017-06 – Paiement de factures;
    2. Entrée de service supplémentaire – Route de Ste-Paule;
    3. Proposition d'entente pour l'ajustement des honoraires finaux;
  13. Réseau routier :
    1. Scellement des fissures;
  14. Amélioration rang 3 et route Melucq :
    1. Paiement final de la retenue;
  15. Route du Lac-Malcolm :
    1. Telus;
  16. Centre sportif David-Pelletier :
    1. Subvention Hydro-Québec – Dossier PAEE-19620;
  17. Ressources humaines :
    1. Coordonnateur des travaux publics – Changement de titre et prime pour la direction générale par intérim;
    2. Secrétaire de direction – Signature de la lettre d'entente;
    3. Mandat Véronique – Renouvellement;
    4. Opérateurs de déneigement – Fin d'emploi;
    5. Secrétaire sur appel – Embauche;
    6. Directeur général par intérim – Embauche;

18. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
  1. ;
19. Réfection Deuxième rang vers St-Cléophas :
  1. ;
20. Développement résidentiel dans la zone 31R :
  1. Règlement 2018-05 – Paiement de facture;
21. Projet de résidence La Seigneurie – Terrain;
22. OMH – Budget révisé 2019;
23. Abat-poussière 2019;
24. Dépôt de documents :
  1. MMQ – Solutions aux cyberattaques;
  2. CNESST – Déclaration annuelle en matière d'équité salariale;
  3. Journée municipale Val-D'Irène – Participation;
  4. Suivi stratégie Myriophylle à épi;
  5. Remerciements – Hockey mineur de la Vallée;
  6. Hydro Québec – Avis de travaux;
25. Affaires nouvelles :
  1. Projet EcoConnexion CN;
  2. OBVMR – Envoi des bilans hydriques;
  3. Lac à l'épaule;
26. Période de questions;
27. Prochaine réunion – 6 mai 2019;
28. Levée de la séance.

---

**Période de questions :**

1. Aucune question.
- 

**Résolution 2019-04-110**

**Procès-verbaux**

Proposé par madame Marie Element, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de mars 2019 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2019-04-111**

**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois de mars 2019 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 209 957.22 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ASSELIN, NICOLAS	150.00 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	225.58 \$
BODY GYM ÉQUIPEMENTS	7 336.39 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	288.93 \$
CLEROBEC INC.	541.09 \$
LES CUISINES C.D.-SERVICE DE TRAITEUR	360.00 \$
DICOM EXPRESS	51.37 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	20.00 \$
ÉTHIER AVOCATS INC.	1 777.22 \$
FAMILI-PRIX	55.24 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8.00 \$
GAZTECH	2 694.30 \$
GROUPE BOUFFARD 9347-0771	4 901.43 \$
GROUPE SPORTS INTER PLUS	164.19 \$
HACH SALES & SERVICE CANADA LP	815.71 \$
HARVEY, PATRICE	125.00 \$
ALLIANCES 9000	557.06 \$
SPORTS EXPERTS AMQUI	114.41 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	443.81 \$
LA MATAPÉDIENNE S.E.C.	817.73 \$
LAPIERRE ALAIN	275.00 \$
LES PÉTROLES BSL S.E.C.	12 560.97 \$
LES ÉQUIPEMENTS PIERRE-PAUL BEAULIEU INC.	129.56 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	295.82 \$
LES SOUDURES D.L.M	357.66 \$
LA LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	231.37 \$
LIBRAIRIE BOUTIQUE VÉNUS	345.85 \$
MACK STE-FOY INC	36.27 \$
MALLETTE	1 103.76 \$
MICHAUD EXPRESS	862.31 \$
MINISTRE DES FINANCES	115.00 \$
MORNEAU SHEPELL LTD	165.28 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	133 436.44 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE	143.19 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	457.64 \$
LES NOTAIRES	422.41 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	275.92 \$
PARC RÉGIONAL DE VAL D'IRÈNE	833.57 \$
PAUSE CAFÉ MAT	102.00 \$
PELLETIER ANTOINE	617.53 \$
PF SERVICE-CONSEIL	1 295.54 \$
PLOMBERIE-GICLEUR PSP INC.	631.01 \$
POIRIER, ANDRÉ	150.00 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	337.50 \$
PORTE DE GARAGE	388.62 \$
PRAXAIR	192.02 \$
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	279.16 \$
PROMUTUEL	753.19 \$
RÉFRIGÉRATION NOEL, QOB GLOBAL	9 829.37 \$
RÉAL HUOT INC	572.63 \$
RPF LTÉE	1 057.34 \$
SANI-MANIC	2 460.98 \$

SEL WARWICK INC.	13 134.74 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	208.06 \$
SERVIETTES INDUSTRIELLES	200.97 \$
SM CANADA	310.38 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE	30.00 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	1 030.69 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	1 479.73 \$
TRANSPORTS MARTIN ALAIN INC.	1 069.27 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	150.00 \$
VISA DESJARDINS	181.01 \$
<b>TOTAL</b>	<b>209 957.22 \$</b>

---

### **Administration – Informations et suivi du maire :**

#### 6.1. Suivi du maire :

- Vins et fromages – Société d’agriculture de la Matapédia
- Toilettes chimiques au parc Pierre-Brochu : des prix sont à valider, des soumissions. Valider l’information concernant une compagnie de Rimouski qui offrirait ce genre de service, cette information a été entendue par un conseiller à la radio.
- Rencontre MTQ – Messieurs Hichem Khemiri et Marcel Belzile ont rencontré certains membres de ce ministère, ils ont eu quelques informations concernant l’installation de pancartes à venir sur la route 132.
- Déjeuner du 125<sup>e</sup>, le 28 avril prochain, lancement officiel du site Internet.
- Formation du 18 avril – Rencontre à la MRC concernant les ICI et les matières résiduelles. D’ici l’automne, il y aura un projet dans ce dossier et on devra sans doute rencontrer nos institutions à ce sujet.
- Compte rendu du service d’évaluation – Discussion avec le directeur du service de l’évaluation de la MRC de La Matapédia concernant les commentaires, plaintes et demandes de révision reçus par rapport à notre municipalité. Il y a bien eu quelques demandes d’information, 2 ou 3 demandes officielles de révision. Monsieur Belzile est satisfait de ces statistiques non officielles.
- Souper des fusiliers, monsieur Jimmy Bouillon sera présent à cet événement.
- Affiche au terrain de balle-molle, on aura les mesures lorsque la neige sera fondue.
- Conférence Ricardo, très intéressante, agréablement surpris par la moyenne d’âge, entre 30 et 45 ans, une belle relève.
- Projet EcoConnexion avec le CN – Nous avons appris récemment que le projet n’a pas été reconduit pour cette année. On nous informe d’une possibilité de commandite.
- Projet de borne électrique – Il est toujours vivant, mais pour le moment, on est encore en discussion.
- Conseil jeunes – À la prochaine rencontre, les jeunes seront avec les membres du conseil lors de la rencontre mensuelle.
- Affiche sur la 132 à côté de la résidence de monsieur Renaud Miousse sera changée pour une affiche concernant le 125<sup>e</sup>.
- Compostage – On continue notre travail pour la sensibilisation des gens et organisations à ce sujet.
- Lancement du concours Bénévole de l’année 2019 – Ce sujet sera à l’ordre du jour de la rencontre de mai.

**Résolution 2019-04-112**

**Administration – Semaine nationale de la santé mentale 2019 – Proclamation**

- CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;
- CONSIDÉRANT QUE** le thème « Découvrir c’est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;
- CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;
- CONSIDÉRANT QU’** il est d’intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de proclamer la semaine du 6 au 12 mai « Semaine de la santé mentale » et d’inviter tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l’astuce *Découvrir c’est voir autrement*.

**Résolution 2019-04-113**

**Administration – Règlement 2019-04 concernant la modification de la limite de vitesse sur la route Pouliot - Adoption**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**RÈGLEMENT 2019-04**

**CONCERNANT LA MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LA ROUTE POULIOT**

- ATTENDU QU’** avis de motion a été dûment donné par monsieur Patrick Santerre, conseiller, lors de la séance ordinaire du 11 mars 2019 qu’il présenterait un règlement visant

la modification de la limite de vitesse sur la route Pouliot;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, résolu unanimement que le conseil municipal adopte le présent règlement et qu'il soit ordonné et statué par ce règlement ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Que le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

Que la vitesse sur la route Pouliot soit établit comme suit :

- De la route 132 jusqu'au panneau d'arrêt situé à l'entrée du stationnement de l'usine Uniboard Canada, la vitesse maximale est de 80 km/h;
- Du panneau d'arrêt situé à l'entrée du stationnement de l'usine Uniboard Canada jusqu'au coin du Deuxième rang, la vitesse maximale est de 50 km/h.

#### **ARTICLE 3**

Que le conducteur qui commet une infraction est passible d'une amende prévue au code de la sécurité routière.

#### **ARTICLE 4**

Que le présent règlement abroge et remplace le règlement 2018-07 et qu'il entrera en vigueur selon les dispositions de la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2019.

Marcel Belzile,  
maire

Chimène Ngomanda,  
secrétaire-trésorière  
adjointe

- 
- 6.5. Le lancement du nouveau site Internet revu et amélioré aura lieu le 28 avril prochain à compter de 10 h 30 au centre communautaire à l'occasion du déjeuner organisé par le Comité du 125<sup>e</sup>.
- 6.6. Dépôt du document de travail *Évaluation des différents scénarios pour la mise en place d'un cadre de gestion des fosses septiques* préparé par les municipalités de l'Ouest (Val-Brillant, Sayabec, Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase).
- 6.7. Dépôt du communiqué concernant le fait que la MRC de La Matapédia confirme qu'elle continuera d'assumer un leadership

politique concernant le maintien et le développement des soins de santé dans La Matapédia.

- 6.8. Dépôt des états financiers du Comité de développement socio-économique de Sayabec au 31 décembre 2018.
- 6.9a. Dépôt du document *Investissements routiers 2019-2021 – Région du Bas-St-Laurent* du MTQ. On retrouve dans ce dernier la confirmation des travaux d’asphaltage de la rue Rioux vers Saint-Cléophas sur 3 km, de la reconstruction de pont sur la route Melucq au-dessus de la rivière Saint-Pierre et de l’asphaltage de la route 132 de la limite municipale de Val-Brillant vers Sayabec sur 2 km pour 2019-2020. L’asphaltage de la route collectrice de l’intersection route 132 vers Sainte-Paule sur 5 km est prévu pour 2020-2021.
- 

**Résolution 2019-04-114**

**MTQ – Limitation de vitesse sur la route 132**

- CONSIDÉRANT QUE** la sécurité de nos citoyens, particulièrement nos enfants, est une priorité pour notre municipalité;
- CONSIDÉRANT** la présence des écoles primaire et secondaire à proximité de la route 132 (boulevard Joubert);
- CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2018-06-224 a été transmise au ministère des Transports en juin 2018 pour demander une diminution de la vitesse de 70 km/h à 50 km/h à l’intérieur des limites des deux îlots de la route 132;
- CONSIDÉRANT** les demandes répétées avec insistance par nos citoyens, utilisateurs, touristes, pêcheurs, et randonneur ainsi que l’affluence toujours grandissante au parc Pierre-Brochu;
- CONSIDÉRANT** la pente accentuée pour l’accès au parc Pierre-Brochu et la visibilité limitée par la courbe située à l’Est du parc;
- CONSIDÉRANT** la dense circulation dans ce secteur qui augmente les risques de collision;

Il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’ajouter à la demande déjà formulée au MTQ (résolution 2018-06-224), une demande pour que la zone de vitesse autorisée à 70 km/heure sur la route 132 s’étende de l’îlot Est jusqu’à la courbe avant la rivière St-Pierre, soit à la hauteur de la propriété du 135 route 132 Est.

- 
- 6.10. Une correspondance de la Commission municipale du Québec nous informe qu’elle confirme la reconnaissance aux fins d’exemption des taxes foncières accordée au Camp musical du Lac Matapédia en date du 20 mars 2019.



- 6.11. Dépôt des documents de suivi suite à la première rencontre du Comité de planification stratégique. On y retrouve le compte-rendu de la rencontre du 12 mars 2019, l'échéancier et le rapport de la planification stratégique 2014-2019. La prochaine rencontre est prévue le vendredi 12 avril 2019 à compter de 13 h.
- 6.12. Un communiqué de la MRC de La Matapédia nous informe que la nouvelle conseillère en développement pour notre territoire sera madame Pascale Turcotte.
- 

**Résolution 2019-04-115**

**Demande d'appui –  
Bibliothèque municipale et  
scolaire Quilit**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant supplémentaire de 500 \$ pour l'achat de livres à la Bibliothèque municipale et scolaire Quilit et de demander à l'école polyvalente de Sayabec d'augmenter du même montant l'allocation qu'il remette à la bibliothèque pour l'achat de livres.

**Résolution 2019-04-116**

**Demande d'appui – Appuis  
annuels aux organismes**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement des appuis annuels octroyés aux organismes selon la liste des montants établit au tableau présenté ci-dessous afin de les appuyer dans l'organisation de leurs différentes activités au cours de l'année 2019 :

<b><u>Organisme</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
Bibliothèque municipale et scolaire Quilit	2 000 \$
Salon des Mots de La Matapédia	5 000 \$
Comité enrichissement musique	2 200 \$
Maison des Jeunes	2 500 \$
Journal L'Écho sayabécois	500 \$
Gare Patrimoniaire/Maison de la Culture	2 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14 200 \$</b>

**Résolution 2019-04-117**

**Demande d'appui – Réseau  
Biblio – Implantation de la  
visioconférence**

**CONSIDÉRANT** que l'implantation de la Visioconférence dans les bibliothèques du Bas St-Laurent aura des effets bénéfiques pour les loisirs publics et sociaux, culturels et économiques importants;

**CONSIDÉRANT** que la Visioconférence constitue une contribution

déterminante à la société au niveau des communications.

Il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer le CRSBP dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales et de reconnaître que :

- L'implantation de la Visioconférence aura un effet bénéfique au niveau de la modernisation des communications.
- La Visioconférence contribuera au développement social des communautés.
- La Visioconférence aura pour effet d'offrir à nos régions un service de communication moderne, que ce soit pour le secteur culturel entre bibliothèques ou pour les organismes communautaires ou encore pour le milieu municipal.

**Résolution 2019-04-118**

**Demande d'appui – Véloroute  
Desjardins de La Matapédia –  
Entretien**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins ou ses sous-contractants à effectuer divers travaux au parc au Tournant-de-la-Rivière, sur la rue de l'Église et la rue Boulay pour la saison 2019. Les travaux ne pourront se faire sur la route du rang 2 Est étant donné les travaux de réfection prévus sur cette portion de route. Les travaux prévus par la Véloroute sont les suivants :

- la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation;
- le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords;
- la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossés de route;
- l'entretien des pistes cyclables (hors route);
- le traçage de symboles de vélo sur les accotements asphaltés indiquant la présence d'une voie cyclable;
- le retraçage de lignes blanches le long de pistes cyclables (hors route) ;
- le retraçage des lignes blanches en bordure des accotements asphaltés de route;
- le rafraichissement de la halte de la Véloroute (pose de teinture sur les bancs, tables et poubelles).

**Résolution 2019-04-119**

**Demande d'appui –  
Ambassadeurs de la Vallée –  
Coupe Dodge**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de remettre

un don de 25 \$ aux Ambassadeurs de la Vallée pour chaque jeune en provenance de Sayabec qui participera au Championnat provincial (Coupe Dodge) qui aura lieu à Longueuil du 18 au 21 avril prochain.

**Résolution 2019-04-120**

**Demande d'appui – CPA  
Frimousses**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense au montant de 2 299.50 \$ au Club de patinage artistique Frimousses de Sayabec afin de les appuyer dans leur saison 2018-2019. Cette aide financière remboursera la facture 614232 de Chocolat Le Meilleur au Monde Canada.

**Résolution 2019-04-121**

**Invitation – Présentation  
Mueller, Wolseley et Soleno**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, à la présentation des entreprises Mueller, Wolseley et Soleno concernant leurs produits municipaux qui aura lieu au bureau des travaux publics de la ville d'Amqui le 24 avril prochain à compter de midi. Un lunch y sera servi et il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-04-122**

**Invitation – Chambre de  
commerce – Déjeuner-  
causerie *Osez le numérique***

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, au déjeuner-causerie sous le thème *Osez le numérique* organisée par la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia le 23 avril prochain de 7 h 30 à 9 h au Sélectôtel d'Amqui. Le cout pour l'inscription pour cette activité est de 20 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-04-123**

**Invitation – OBVMR –  
Colloque *Terres et rivières  
durables***

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement

par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Marie Element, conseillère, et monsieur Marcel Belzile, maire, à la 4<sup>e</sup> édition du colloque *Terres et rivière durables* organisé par l'OBVMR au CFP en foresterie de Causapsal. Madame Element participera au colloque le mercredi 24 avril et monsieur Belzile participera le jeudi 25 avril. Le tarif pour la participation à cette activité est de 50 \$ par jour, incluant les diners et les collations.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

---

8.4. La conférence de presse pour le lancement de la programmation du 9<sup>e</sup> Salon des Mots de La Matapédia aura lieu le mardi 9 avril prochain à compter de 14 h à la Gare Patrimoniale/Maison de la Culture. Monsieur Marcel Belzile, maire, sera présent à cette activité et invite les membres du conseil à y participer.

9.1. Dépôt du règlement 2018-07 de la MRC de La Matapédia visant la modification du schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001) dans le but de revoir les dispositions concernant la superficie maximale pour les bâtiments d'élevage porcin, entre autres.

---

**Résolution 2019-04-124**

**Urbanisme – Terrains  
enclavés route 132 Est –  
Libération de l'emprise**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater monsieur Vincent Aubin, inspecteur en bâtiment et environnement, à préparer le dossier, comprenant une évaluation des coûts pour chaque citoyen concerné, dans le but d'organiser une rencontre avec les citoyens enclavés et touchés par la libération d'emprise sur la route 132 Est.

**Résolution 2019-04-125**

**Urbanisme – Annulation de la  
vente du lot 4 349 200 –  
Remboursement du dépôt**

**CONSIDÉRANT** qu'il est impossible de conclure la vente du lot 4 349 200 avec l'entreprise Transports Martin Alain inc.;

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le remboursement du dépôt effectué par l'entreprise Transports Martin Alain inc. en juin 2018 au montant de 260 \$.

**Résolution 2019-04-126**

**Urbanisme – Location  
terrains parc industriel route  
Rioux**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la location des parcelles de terrain appartenant à la municipalité de Sayabec et situées dans le parc industriel sur la route Rioux, face au cimetière, à la Ferme D. D'Astous inc. au montant de 100 \$ par année, payable au 1<sup>er</sup> aout de l'an, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> aout 2018. Monsieur D'Astous utilise ces terres à des fins de culture agricole.

Par la même résolution, le conseil municipal précise que la municipalité conserve sa priorité et que sur demande, monsieur D'Astous devra libérer les lieux. Aussi, la municipalité de Sayabec pourra utiliser les terrains pendant l'hiver pour pousser la neige. La présente résolution abroge et remplace la résolution 98-05-166.

**Résolution 2019-04-127**

**Taxe d'accise 2014-2018 – Paiement de factures**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 17 053.72 \$, taxes incluses, pour des frais d'honoraires admissibles au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

<b>Taxe d'accise 2014-2018</b>								
<b>NOM DE L'ENTREPRISE</b>	<b>FACTURE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>TVQ</b>	<b>TPS</b>	<b>50 % de TVQ</b>	<b>MONTANT + 50% DE TVQ</b>	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>DATE</b>
Tetra Tech QI inc.	60599747	6 845.00 \$	682.77 \$	342.24 \$	341.39 \$	7 186.38 \$	7 870.01 \$	23-janv-19
								Honoraires professionnels - Réfection rue Roger
	60602636	4 412.50 \$	440.13 \$	220.63 \$	220.07 \$	4 632.56 \$	5 073.26 \$	18-févr-19
								Honoraires professionnels - Réfection rue Roger
	60605519	201.00 \$	20.05 \$	10.05 \$	10.03 \$	211.02 \$	231.10 \$	12-mars-19
								Honoraires professionnels - Plan d'intervention
	60606393	3 773.75 \$	376.41 \$	188.69 \$	188.21 \$	3 961.95 \$	4 338.85 \$	19-mars-19
								Honoraires professionnels - Plans et devis lot 2
	60588178	-248.90 \$	-24.83 \$	-12.44 \$	-12.42 \$	-261.31 \$	-286.17 \$	26-oct-18
								Facture payée en double
	60595333	-150.75 \$	-15.04 \$	-7.54 \$	-7.52 \$	-158.27 \$	-173.33 \$	13-déc-18
								Facture payée en double
<b>TOTAL</b>		<b>14 832.60 \$</b>	<b>1 479.49 \$</b>	<b>741.63 \$</b>	<b>739.76 \$</b>	<b>15 572.33 \$</b>	<b>17 053.72 \$</b>	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 15 572.33 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 1 481.39 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

**Résolution 2019-04-128**

**TECQ 2014-2018 –  
Renouvellement des conduites  
rue Roger – Emprunt  
temporaire**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'emprunt temporaire avec la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia d'un montant de 178 740 \$ dans le cadre du projet de renouvellement des conduites de la rue Roger. Ces travaux seront remboursés par le programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

---

10.3. Dépôt du procès-verbal de la rencontre avec mesdames Nathalie Lévesque et Véronique Bouillon ainsi que monsieur Jérôme Tremblay de la MRC de La Matapédia tenue le 20 mars dernier concernant la TECQ 2019-2023.

---

**Résolution 2019-04-129**

**Centre communautaire –  
Location à l'organisme  
Service de transition en  
emploi**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la location du local des Lions situé au centre communautaire par l'organisme *Service de transition en emploi* au cout de 40 \$, taxes incluses, par journée de location. Ce montant inclut aussi l'utilisation du réfrigérateur et du four micro-onde situés dans la cuisine. La disponibilité du local sera validée au préalable avec l'organisme les Lions. Advenant un conflit d'horaire, l'organisme Service de transition en emploi sera relocalisé à l'intérieur du centre communautaire pour le même prix.

**Résolution 2019-04-130****Mise aux normes de l'eau potable – Règlements 2017-06 – Paiement de factures**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 12 109.98 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1.

<b>Règlement 2017-06 - Mise aux normes</b>								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
<b>LOT #1:</b>								
Tetra Tech QI inc.	60607186	969.40 \$	96.70 \$	48.47 \$	48.35 \$	1 017.75 \$	1 114.57 \$	25-mars-19
								Honoraires professionnels
SNC-Lavalin	1415475	9 563.30 \$	953.94 \$	478.17 \$	476.97 \$	10 040.27 \$	10 995.41 \$	04-mars-19
								Surveillance chantier
<b>TOTAL</b>		<b>10 532.70 \$</b>	<b>1 050.64 \$</b>	<b>526.64 \$</b>	<b>525.32 \$</b>	<b>11 058.02 \$</b>	<b>12 109.98 \$</b>	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 11 058.02 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 1 051.96 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

**Résolution 2019-04-131****Mise aux normes de l'eau potable – 4, route de Ste-Paule**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a un seul terrain cadastré portant le lot 4 348 219 situé au 4, route de Ste-Paule;

**CONSIDÉRANT** que l'ajout d'une seconde entrée d'eau au plan a été faite sans validation auprès du propriétaire et sans trace écrite;

**CONSIDÉRANT** que dans le règlement d'emprunt, une seule entrée d'eau était prévue au 4, route de Ste-Paule;

Il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de ne facturer qu'une seule taxe de secteur pour la propriété du 4, route de Ste-Paule.

Toutefois, advenant le cas où le lot 4 348 219 était subdivisé pour être en partie vendu, l'acquéreur du nouveau terrain créé et vendu devra acquitter la taxe de secteur rétroactivement à l'année 2019, et ce, jusqu'au paiement complet du montant prévu par le règlement d'emprunt 2017-06.

---

12.3. Dépôt des documents concernant la proposition d'entente pour l'ajustement des honoraires finaux avec SNC-Lavalin. Madame Nathalie Lévesque, ingénieure à la MRC de La Matapédia, travaille sur ce dossier et une facture pour le paiement final nous sera soumise en mai prochain.

---

**Résolution 2019-04-132**

**Réfection de la voirie du 3<sup>e</sup> rang – Certificat de réception définitive**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sayabec, le certificat de réception définitive des ouvrages dans le projet de réfection de la voirie du 3<sup>e</sup> rang.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le paiement aux Entreprises A&D Landry inc. du montant de 25 000 \$, taxes incluses, retenu en garantie.

Ils autorisent qu'une somme de 22 828.33 \$ comprenant le sous-total du montant et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2016-21. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 2 171.67 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale

---

15.1. Nous n'avons pas de retour de la part de Telus, nous allons donc faire un contact avec la compagnie au courant de la semaine prochaine.

16.1. Dépôt du courriel nous annonçant la subvention d'un montant de 18 336.23 \$ octroyé dans le dossier PAEE-19620 avec Hydro-Québec pour le projet de remplacement du système de réfrigération au Centre Sportif David-Pelletier.

---

**Résolution 2019-04-133**

**Ressources humaines –  
Coordonnateur des travaux  
publics – Changement du titre  
et prime**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le changement de titre de monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, pour celui de directeur des travaux publics. Monsieur Khemiri sera à l'échelon salarial numéro 3 du poste de directeur des travaux publics.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent l'ajout d'une prime salariale correspondant à 7,5 % de son salaire actuel à monsieur Khemiri pour l'occupation temporaire du poste de directeur général et



secrétaire-trésorier par intérim. Considérant qu'il occupe ce poste depuis le 9 janvier 2019, cette prime sera rétroactive à cette date et applicable jusqu'à la fin de l'intérimaire.

**Résolution 2019-04-134**

**Ressources humaines –**  
**Secrétaire de direction**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ainsi que le maire ou la mairesse suppléante à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d'entente pour la création du poste temporaire de secrétaire de direction qui sera occupé par madame Isabelle Bouchard.

**Résolution 2019-04-135**

**Ressources humaines –**  
**Support à l'administration –**  
**Mandat PF Service-Conseil**  
**inc.**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de reconduire pour le mois d'avril 2019 l'offre de services de la firme PF Service-Conseil inc. au coût de 1 344 \$, plus les taxes applicables, pour une banque de 48 heures, à raison de deux (2) jours par semaine, pour l'accompagnement effectué par madame Véronique Fournier. S'ajoute à ce montant, les frais de déplacement au coût de 0,52 \$ par kilomètre. Le mandat consiste à accompagner la municipalité dans la gestion des projets passés, présents et futurs.

**Résolution 2019-04-136**

**Ressources humaines –**  
**Opérateurs de déneigement –**  
**Fin d'emploi**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de confirmer la fin d'emploi de monsieur Stéphane Doiron au poste d'opérateur à l'enlèvement de la neige pour la saison hivernale 2018-2019 en date du 26 avril 2019.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal mettent aussi fin à l'emploi de messieurs Bruno Lefrançois et Emmanuel Santerre au poste d'opérateur sur appel en date du 26 avril 2019.

**Résolution 2019-04-137**

**Ressources humaines –**  
**Secrétaire sur appel**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de procéder

à l'embauche de madame Isabelle Michaud au poste de secrétaire sur appel. L'entrée en poste de madame Michaud est prévue dans la semaine du 29 avril 2019 et celle-ci sera appelée selon les besoins.

Ce poste est soumis aux termes de la convention collective entre la municipalité de Sayabec et le syndicat canadien de la fonction publique section locale 1142.

**Résolution 2019-04-138**

**Ressources humaines –  
Directeur général par intérim**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'ouvrir un poste de directeur général par intérim et d'accepter la proposition d'accompagnement à la sélection du candidat tel que proposé par la firme Mallette dans le courriel transmis par monsieur Alain Paquet le 4 avril 2019.

La proposition comprend :

- L'élaboration du profil de poste de la fonction de directeur général : **1 heure;**
- La préparation de l'avis d'affichage dans les médias, analyse des candidatures et présélection : **2 heures;**
- La convocation des candidats aux entrevues, préparation du matériel d'entrevue et participation aux entrevues de sélection : **5 heures;**
- La validation des références, des antécédents judiciaires et recommandations au comité de sélection : **2 heures.**

Total des heures proposées : **10 heures pour un montant de 1 600 \$ plus taxes.** (incluant les frais de déplacements et de secrétariat).

Sont exclus :

- Les frais relatifs à la parution dans les médias.

Le processus débutera et l'affichage dans les médias se fera dans la semaine du 15 avril 2019.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal nomment monsieur Marcel Belzile, maire, ainsi que madame Manon Lacroix, conseillère, afin qu'ils siègent au comité de sélection pour ce poste.

**Résolution 2019-04-139**

**Développement résidentiel –  
Règlement 2018-05 –  
Relocalisation PP5 –  
Paieement de facture**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 48586 aux Notaires Michaud, Charbonneau et Heppell au cout total de 600 \$, taxes incluses, pour des frais liés à l'échange de terrains pour le projet de relocalisation de PP5.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 555.48 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2018-05. Le montant de la TPS ainsi

que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 44.52 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

**Résolution 2019-04-140**

**Projet de résidence La Seigneurie – Terrain**

- CONSIDÉRANT QUE** le projet de construction d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie;
- CONSIDÉRANT** le lotissement effectué par l'arpenteur Claude Vézina en date du 25 février 2019;
- CONSIDÉRANT QUE** le terrain portant le numéro 6 303 016 appartient à la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QU'** une conduite d'égout sous-terrain appartenant à la municipalité de Sayabec traverse le lot 6 303 016;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de résidences tel que présenté doit utiliser le lot portant le numéro 6 303 016 afin d'y faire ses espaces de stationnement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de céder le lot 6 303 016 à la corporation Les Appartements Pierre-Brochu tout en conservant une servitude pour le passage des tuyaux sur ledit terrain.

Par la même résolution, les membres du conseil mandatent monsieur Pierre Chabot, notaire, à préparer tous les documents notariés nécessaires à cette transaction.

De plus, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Cette résolution abroge et remplace la résolution 2019-03-107.

**Résolution 2019-04-141**

**OMH – Budget révisé**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter la dernière révision budgétaire 2019 de l'Office municipal d'habitation de Sayabec datée du 8 mars 2019. La part de la municipalité (10% du déficit) s'élève à 27 050 \$.

**Résolution 2019-04-142**

**Abat-Poussière – Saison 2019**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu

unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'épandage du chlorure de calcium liquide 35 % pour l'année 2019 aux Entreprises A & D Landry inc. au cout de 0.36 \$/litre comme indiqué dans la soumission du 21 mars 2019.

---

**Dépôt de documents :**

- 24.1. La MMQ nous informe sur l'assurance des cyberrisques conçue pour la protection du monde municipal qu'elle offre depuis 2017.
- 24.2. La CNESST nous a fait parvenir une correspondance concernant l'obligation de déclaration annuelle en matière d'équité salariale. La déclaration doit être produite en ligne au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- 24.3. Le parc régional de Val-D'Irène nous a fait parvenir le tableau des entrées lors de la journée municipale organisée le 3 mars dernier. Quatre-vingt-cinq (85) résidants de Sayabec ont profité de cette occasion pour fréquenter gratuitement les différentes installations du parc régional de Val-D'Irène.
- 24.4. Un communiqué de l'Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean nous informe de la stratégie régionale de gestion du myriophylle à épi.
- 24.5. L'organisation des Ambassadeurs de la Vallée et du Hockey mineur nous remercie de l'appui accordé pour la saison 2018-2019.
- 24.6. Une correspondance d'Hydro-Québec nous informe que des travaux de maintenance seront effectués sur la ligne de transport électrique au cours du mois de mai 2019 (sujet à changement sans préavis). Par conséquent, les équipes d'Hydro-Québec circuleront dans l'emprise de la servitude pour la ligne 1455 (route Smith, route 132 Ouest, rue Rioux à la hauteur du parc industriel, rang 2, chemin Bélanger)

---

**Affaires nouvelles :**

1. Projet ÉcoConnexion – Discussions autour des possibilités liées à cette problématique d'entretien autour du chemin de fer qui traverse la municipalité. Un projet devra être monté dans ce dossier. Dans un premier temps, une résolution sera adoptée.
2. OBVMR – Valider les ententes avec eux concernant l'envoi des bilans hydriques.
3. Lac à l'épaule – Se fera plutôt sous forme d'échanges et d'ajouts par les membres du conseil sur le document *Planification et projets* qui sera transmis par courriel aux membres du conseil municipal.

---

**Période de questions :**

1. Aucune réunion
-

**Résolution 2019-04-143**

**Levée de la séance**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 46.

Marcel Belzile,  
maire

Chimène Ngomanda,  
secrétaire-trésorière adjointe